

Surface pour l'avifaune (SAvi)

Comment trouver le combo gagnant nature-agriculture ?



Les rencontres de la faune genevoise – 1^{ère} édition
09.11.2024



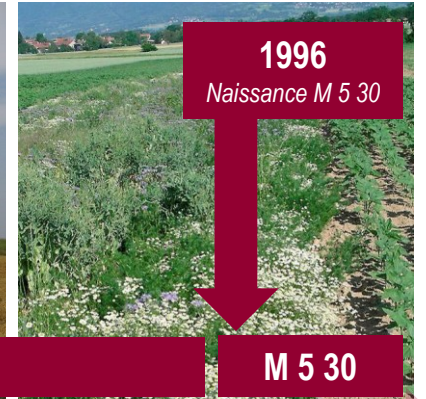
Marie Bessat
Responsable du programme nature en campagne
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Déroulement de la présentation

1. Une histoire de perdrix
2. Des bandes abris perdrix aux surfaces avifaune (SAvi)
3. Enjeux actuels
4. Conclusion

Une histoire de perdrix

Le projet perdrix en Champagne genevoise (1/3)



1993

Introduction nouveaux PD non liés à la production (protection/entretien paysage cultivé).

Demande pour prise en compte des bandes abri dans les PD fédéraux -> refus

1996

Naissance M 5 30

Surfaces payées par station

M 5 30

1988-1991

1991-1996

Début des prospections de terrain sur les perdrix grises par Bernard Lugin et Jean-Laurent Regamey.

Constat: la population ne cesse de diminuer.

Objectif: agir sur l'habitat pour avoir de l'effet sur les ressources alimentaires.

Revitalisation des milieux agricoles en Champagne

Projet mené par la Station Ornithologique, sous mandat de l'OFEV.

Objectif: augmentations des surfaces extensives à végétation spontanée, sans ensemencement ni traitement (= habitat de substitution des zones steppiques).

Mise en place des (27) premières bandes abri, avec 15-20 agriculteurs.

Compensations financières: marge brute de céréales.

Une histoire de perdrix

Le projet perdrix en Champagne genevoise (2/3)

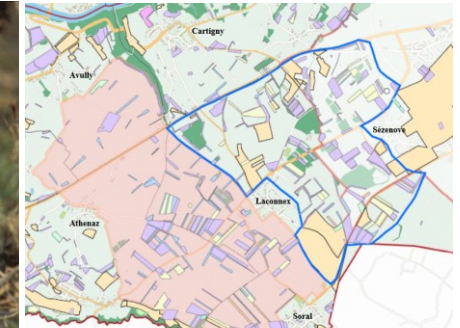


Apparition des jachères fédérales

PD fédéraux + M 5 30



M 5 30



1996

2002-2006

Plus que 17 couples présents à Genève (seuil de viabilité = 60)

Rapport de la Confédération: 12-15% de surfaces proche de l'état naturel dont 5% de HVE (friches, jachères, haies).

Plus que 2 couples nicheurs en Champagne

~ 6km² d'habitats favorables pour la perdrix grise

1^{er} programme de réintroduction

Maintenir le niveau d'habitat 2002 dans le secteur central et atteindre les 15km² à l'échelle de toute la Champagne pour permettre la nidification d'au moins 20-30 couples -> mise en œuvre dans le cadre du RAE Champagne.

Objectif 5 couples /km²: lâcher de **180 individus** de perdrix sauvages (Pologne/France). Véritable succès initial: il y en a plus et elles se reproduisent. Mais pas durable...

Une histoire de perdrix

Le projet perdrix en Champagne genevoise (3/3)



M 5 30

2006

2008-2010

2021

Fort déclin de la population liée à la prédation par le renard.

2^{ème} programme de réintroduction

Objectif: miser sur une surdensité pour arriver à maintenir la population (lutte prédation).

Lâcher de 2'000-3'000 individus d'élevage, pour un objectif de 20 couples/km²

Densités atteintes, mais déclin dès l'arrêt des lâchers.

Abandon de l'objectif Perdrix à Genève

**Observation des derniers individus
Habitats toujours en place**

Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

Maintien d'une partie des habitats favorables mis en place pour la perdrix en l'adaptant aux besoins des nouvelles espèces cibles.

- **Espèces cibles:** bruant proyer, pie-grièche écorcheur, fauvette grisette, tarier pâtre, hypolaïs polyglotte, bruant jaune.



Bruant proyer



Pie-grièche écorcheur



Fauvette grisette

- **Habitat** à favoriser: jachères avec des arbustes.



Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

Enjeux majeurs: besoins des espèces –vs– cadre légal.

- Cadre légal agricole fédéral (OPD) finance les SPB qui répondent à des conditions et charges précises.
- Ces conditions et charges doivent être contrôlables -> les SPB rentrent donc dans des "cases" (-vs- nature).
- Les caractéristiques souhaitées des SAvi ne rentrant pas dans les "cases fédérales", le canton a développé une SPB spécifique à la région (SAvi), financée par la M 5 30 (contrairement aux SPB fédérales).

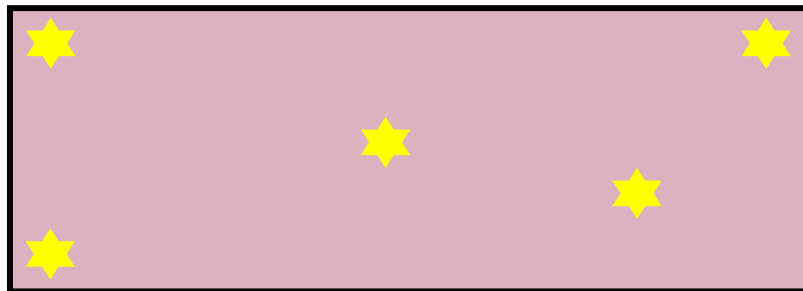


Ø habitat LPN

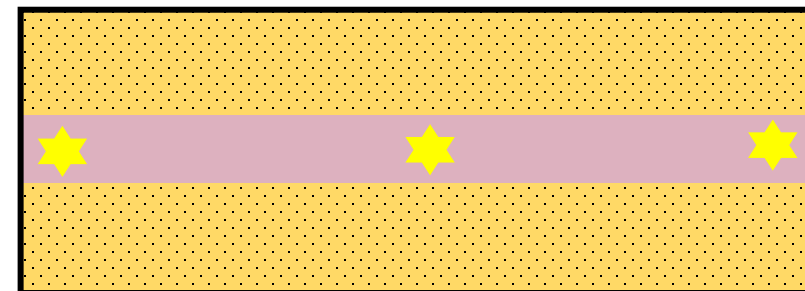
Espèces LR / prioritaires

↑ quantité et qualité habitats

Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

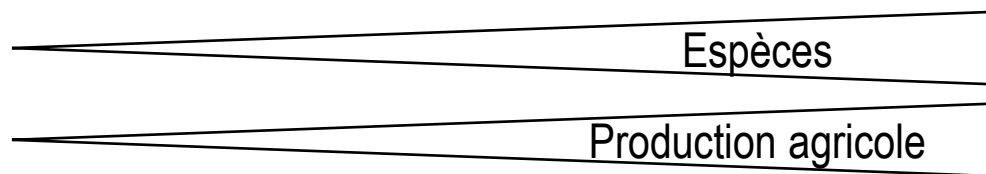
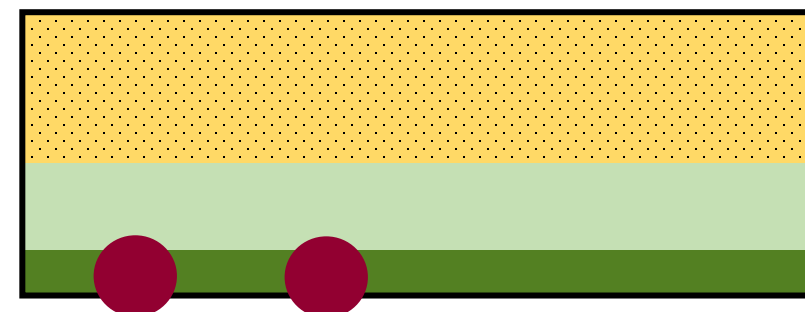
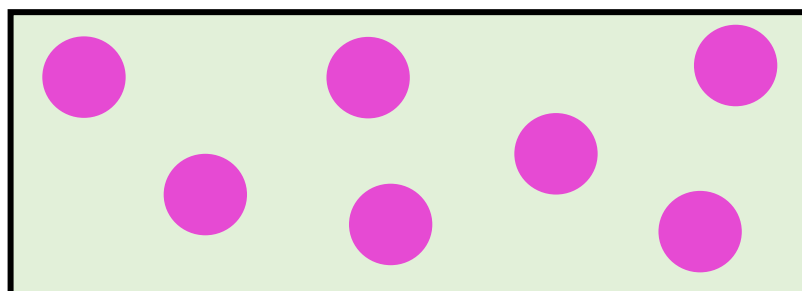


5 ares -> 5 territoires
pas de production de denrées alimentaires



1 are -> 3 territoires
production de denrées alimentaires

On maximise l'efficacité de l'habitat pour les espèces cibles sur une surface réduite, tout en assurant une production agricole.



Enjeux actuels des SAU

Manque entretien



Réduction de l'effet sur les espèces cibles

Non conformité cadre légal agricole

Augmentation de l'effet sur les espèces cibles

Conformité cadre légal agricole

Destruction/recréation même endroit ou ailleurs

Sort de la SAU

Démarche assainissement

Conclusions

- Le projet perdrix est à l'origine des SAVi actuelles.
- Les SAVi permettent d'allier enjeux de conservation de la nature et production agricole.
- Le manque d'entretien de certaines SAVi péjore leur intérêt pour les espèces cibles et nécessite un assainissement.
- Les acteurs locaux (avec le soutien de la Station Ornithologique Suisse) ont joué un rôle essentiel en faisant remonter à la Confédération le succès de la mesure genevoise.
- Le canton de Genève essaie toujours d'être à la pointe pour développer des nouvelles idées et faire évoluer la politique agricole en faveur de la biodiversité.



Merci pour votre attention

Des questions ?